## Décision 08-D-26 du 05 novembre 2008

relative à des pratiques mises en œuvre par le groupement d'intérêt économique (GIE) de taxis UAT Abbeilles

Posted on: &nbsp 12 novembre 2008 | Secteur(s):

**TRANSPORTS** 

## Présentation de la décision

## Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'Economie, des Finances	
	et de l'Industrie	

Dispositif(s)	
•	Acceptation des engagements
	Clôture de la procédure

Procédure(s)	Engagement	

Entreprise(s)	
concernée(s)	GIE de taxis UAT Abbeilles

## Lire

le texte intégral de la décision 117.8 Ko